

Communiqué de presse,
22 février 2024

Le Gouvernement prêt à casser la boussole des collectivités locales et du climat !

Confirmant les annonces de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances, promettant une recherche **d'économies supplémentaires à hauteur de 10 milliards d'euros sur l'année 2024**, le décret du 21 février 2024 portant annulation de crédits vient d'en préciser les contours.

Parmi ces coupes aléatoires et sans concertation la cohésion des territoires perd 736 millions d'euros, la culture 204 millions et l'écologie 2,138 milliards d'euros (*dont 500 millions pour le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires / Fonds vert et près d'un milliard pour Ma Prime Rénov'*).

ANPP - Territoires de projet alerte sur les conséquences négatives de ces coupes budgétaires et des impacts inquiétants engendrés notamment en matière de transition écologique, principale politique publique concernée. **Ces arbitrages questionnent fortement l'authenticité et la conviction avec lesquelles sont menées par le Gouvernement les politiques environnementales et de planification écologique.**

Alors que les ménages et les collectivités locales agissent au quotidien pour la sobriété énergétique, **ces annulations de crédits pour le dispositif Ma Prime Rénov' fragilisent la dynamique locale visant à lutter contre la précarité énergétique**, dont on pensait qu'elle était une priorité nationale.

Alors que les collectivités locales investissent massivement pour la transition écologique (mobilités durables, rénovation des écoles, sobriété foncière et énergétique...), **la suppression de 500 millions d'euros de crédits pour le Fonds vert met en grande difficulté leur capacité d'investissement local.**

Fortement attachée à la maîtrise des dépenses publiques, ANPP - Territoires de projet appelle le Gouvernement à une concertation préalable avec les associations d'élus locaux pour trouver des pistes d'économies. Elle invite par ailleurs le Gouvernement à un strict respect de ses engagements en matière de transition écologique et de maintien des services publics.

Contact presse :
Michael RESTIER – m.restier@anpp.fr / 06 88 07 87 43